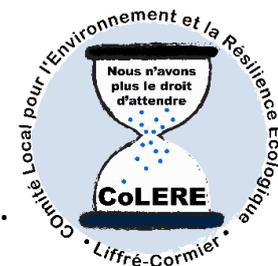


Quand Le Duff et ses amis veulent siffler la fin de la récré...



CoLERE : Comité Local pour l'Environnement et la Résilience Ecologique.

Contact mél : colere.liffrecormier@protonmail.com

Le 5 novembre 2022, suite à la publication d'une tribune co-signée par plus de 55 collectifs et associations,¹ nous organisons à Liffré avec certains des cosignataires la 3^e marche Climat contre le projet *Bridor-3*. En dépit d'une météo menaçante, celle-ci rassembla plus de 500 participants et fut un gros succès. La réaction ne se fit pas attendre...

Une offensive d'ampleur contre les opposants menée en deux temps. Le même week-end, démarrait une campagne de promotion de ce projet initiée dans deux quotidiens locaux.^{2,3,4} Nous avons répondu au plus vite et de manière détaillée à ces premiers articles. Le lecteur pourra trouver nos arguments sur notre site internet car nos communiqués n'ont jamais été publiés dans la presse.^{5,6,7} Le lundi suivant, Louis Le Duff prenait la parole dans ces deux mêmes quotidiens pour dire sa contrariété face à l'opposition à son projet et aux contretemps induits par les recours en justice, avant de menacer d'abandonner ce projet pour investir à l'étranger.^{8,9} Ce « coup de gueule » du millionnaire a immédiatement hystérisé le débat, entraînant une avalanche d'articles et de chroniques à charge contre les opposants, d'origines diverses, avec comme leitmotiv principal le gâchis irréparable que représenterait la perte des 500 emplois que le projet devait amener. Cet argument « massue » dans la bouche de nos détracteurs était en général agrémenté d'une dénonciation féroce de l'activisme écologique qu'une minorité fanatique essaierait d'imposer à la grande majorité et du risque de désindustrialisation que ce comportement irresponsable ferait courir à la Bretagne, voire même à la nation.¹⁰ Dans d'autres articles, un portrait si avantageux du millionnaire était présenté, qu'il semblait totalement incongru que celui-ci ait pu être contrarié dans ses projets par qui que ce soit.¹¹ En revanche, dans tous ces articles, les impacts écologiques irréversibles que l'usine *Bridor-3* entrainera suite à sa réalisation et, plus encore, sa voracité en eau, équivalente à la moitié de celle de Liffré (200 000 m³/an), étaient soigneusement occultés. Contrairement à notre réaction aux premiers articles,^{5,6,7} nous nous refusons de répondre à cette pléthore

¹ TRIBUNE CONTRE LE PROJET BRIDOR (<https://colere-liffrecormier.org/2022/10/18/tribune-contre-le-projet-bridor/>).

² Voir : « Un projet industriel, deux visions du monde : ce qu'il faut savoir de l'usine Bridor à Liffré » de K. Cherloneix, Ouest France (5/11/22).

³ Voir : « Usine Bridor. Le Medef et l'agroalimentaire défendent la réindustrialisation bretonne », Y.-A. Huet. Ouest France (5/11/22).

⁴ Voir : « Usine Bridor à Liffré : le bal des hypocrites », éditorial de P. Créhange, Le Télégramme (6/11/22).

⁵ Voir : « Il faut sauver le soldat Chesnais-Girard et le (projet du) capitaine Le Duff : quand Ouest-France s'en charge... », communiqué de presse de CoLERE (9/11/22).

⁶ Voir : « Charge héroïque du Télégramme en faveur des « brioches voyageuses » de Louis Le Duff », communiqué de presse de CoLERE (10/11/22).

⁷ Voir : « Quand le MEDEF, entraîné par le lobby agro-alimentaire breton, essaie tant bien que mal de venir au secours de Le Duff... », communiqué de presse de CoLERE (24/11/22).

⁸ Voir : « Usine Bridor à Liffré, je ne vais pas encore attendre dix ans, tonne Louis Le Duff », S. Nohra, Ouest-France (7/11/22).

⁹ Voir : « Contestation à Liffré : Louis Le Duff annonce maintenir son projet d'usine Bridor, mais... », P. Créhange, Le Télégramme (7/11/22).

¹⁰ Voir par exemple la réaction du F. Le Saché, vice-président du MEDEF, sur Radio Monte Carlo, direct du 8.14 (11/11/22).

¹¹ Voir : « Louis Le Duff, « l'Armor-Ricain », face à la fronde écologiste », par P. Créhange, Le Télégramme (16/11/22).

d'articles qui a suivi, car elle n'amène aucun nouvel argument au débat. En revanche, nous souhaitons partager avec nos lecteurs quelques unes de nos analyses sur contexte de cette campagne médiatique. C'est l'objet de cette lettre ouverte.

A qui donc s'adresse le « coup de gueule » de Louis Le Duff ? Après nous avoir été présenté comme un patron sous le « contrôle étroit » de son service de communication par Ouest-France,² il était légitime de s'interroger sur la sincérité du « coup de gueule » de Louis le Duff abondamment relayé par la presse,^{8,9} et surtout, sur les motivations de celui-ci. Prétendument poussé sous le coup de l'exaspération engendrée par les retards subis par son projet à Liffré, le grand patron menace de se retirer. Manifestement, cette sortie est à destination d'un public encore indécis, n'ayant pas suivi le dossier. « *En France il faut dix ans pour réaliser un projet industriel d'envergure alors que deux ans suffisent en Allemagne* » dit-il encore, sans préciser si en Allemagne son usine sera aussi construite sur une double tête de bassin versant, sur un biotope remarquable ou dans un territoire carencé en eau, comme à Liffré.¹² Cette assertion lui permet commodément de présenter ses investissements à l'étranger comme des « formules palliatives ». S'ensuit un petit couplet sur ses préoccupations au regard du bien-être de ses employés⁹ qu'il se voit actuellement obligé de sur-solliciter en l'absence de l'unité de production de Liffré, car la demande pour ses produits va croissante. Mais, jamais un seul mot n'est dit des dégâts environnementaux qu'occasionnera cette usine tant contestée, ni de sa prédation sur l'eau potable. **Il s'agit donc avant tout pour lui de poursuivre la bataille de l'opinion**, tout en faisant « passer la pilule » de trois nouvelles délocalisations du groupe (en Allemagne, Portugal et aux Etats-Unis), **alors que le projet de Liffré n'est pas encore abandonné**, comme il le rappellera très clairement quelques jours après.¹³ **Mais était-ce bien le seul but visé ?** Il n'est pas sans ignorer que le dossier une fois entre les mains de la justice, ce « chantage à l'emploi » n'en accélérera pas l'issue. **Nous pensons plutôt que son second objectif était de rappeler à l'ordre certains décideurs politiques** qui auraient pu commencer à prendre leurs distances avec un dossier devenu « encombrant » du point de vue environnemental. D'ailleurs, il ne se privera pas de distribuer les bons et mauvais points à ceux-ci dans la suite de ses propos en fustigeant par exemple, Thierry Burlot,¹⁴ ex-candidat à la présidence de la région, pour sa participation aux débats citoyens ayant eu lieu après la 3^e manifestation pour le Climat à Liffré. Celui-ci, invité en tant que président du comité de bassin Loire-Bretagne, y avait été convié pour donner son avis sur la problématique de l'eau en Bretagne avec le réchauffement climatique en cours. Il est vrai qu'il a eu le malheur d'affirmer, lors de son intervention, que la quantité d'eau réclamée par l'usine de Liffré ne serait pas forcément disponible dans dix ans au vu de l'évolution hydrologique en Ille-et-Vilaine, et que, si cette usine devait malgré tout se construire, ce serait probablement la dernière, car il y aurait « *un avant-Bridor et un après-Bridor* » !

Comment réagissent les « amis » de Le Duff ? Comme de juste, le « coup de gueule » du grand patron a été habilement repris et exploité par la presse économique¹⁵ voire par la presse plus directement affiliée au lobby agro-alimentaire.¹⁶ A la suite du MEDEF, qui donne aussi de la voix à cette occasion,^{3,10} elle essaye d'accréditer l'idée que :

¹² Le captage d'eau de Liffré a été fermé par le Préfet en 2009, en raison d'une teneur trop élevée en pesticides, et aucune mesure de reconquête de la qualité de l'eau n'a été prise depuis, afin d'obtenir sa réouverture.

¹³ Voir : « Le Duff veut toujours son usine Bridor en Bretagne » par C. Marteel, Ouest-France (10/11/22).

¹⁴ Voir : « Projet d'usine Bridor à Liffré : Le Duff met en garde » par S. Nora & C. Marteel, Ouest-France (8/11/22).

¹⁵ Voir : « Bruno Le Maire doit intervenir pour autoriser Le Duff à créer son usine en Bretagne » par R. Laffont, Entreprendre (10/11/22).

¹⁶ Voir par exemple : « Le Duff met la pression à Liffré » par Jérôme Enez-Vriad, Bretagne actuelle (16-11-22).

- la France serait bien plus rétrograde au progrès que ne le sont les autres pays européens, en raison de procédures de validation trop permissives, donc trop vulnérables aux recours juridiques que déclenchent systématiquement des minorités d'écologistes fanatiques ;
- sans réaction salutaire des politiques ou de la population, ces opposants finiront par décourager les plus entreprenants d'investir en France.¹⁰

Tout cela en feignant de croire que le projet *Bridor-3*, arrivé au terme de son instruction administrative, aurait été validé par une ribambelle d'organismes institutionnels chargés de vérifier sa conformité environnementale, alors que ce sont en général les décideurs politiques qui ont le dernier mot sur ces questions, car les avis de ces instances ne sont que consultatifs. Ceci, sans parler des enquêtes publiques, qui se résument souvent à des chambres d'enregistrement de leurs désirs,¹⁷ ce que les grands patrons du MEDEF, comme Louis Le Duff, savent très bien. D'ailleurs, dans le cadre du projet *Bridor-3*, plusieurs avis négatifs ou réservés ont été émis¹⁸ et cela n'a pas empêché le préfet de lui accorder toutes les autorisations nécessaires, ni le maire de Liffré d'accorder le permis de construire au projet. En écho avec le grand patron contrarié, cette presse intime alors à de nouveaux décideurs politiques, plus influents, de s'en mêler,¹⁵ parfois en regrettant le manque d'envergure des défenseurs politiques actuels du projet.⁴ Comme si ces contretemps n'étaient pas légaux et s'il était possible aux politiques d'aller contre la justice dans notre pays, oubliant qu'une bonne part de ces procédures juridiques ont été initiées par des associations¹⁹ qui entendent œuvrer pour le bien public.^{20,21} Pour compléter cette offensive médiatique, certains quotidiens plus « généralistes » s'invitent également dans ce débat à charge, relativisant l'opposition de la population locale au projet²² et donnant largement raison au gros annonceur qu'est le groupe Le Duff,¹⁴ voire dressent même un portrait très flagorneur de son dirigeant.¹¹ Comme on le voit ici, non seulement **la bataille de l'opinion se poursuit intensément** grâce à son réseau « d'amis », **mais un lobbying actif commence également à s'initier auprès de décideurs politiques plus influents.**

Comment réagissent les soutiens politiques locaux ? Loïg Chesnais-Girard, le **président de région, a bien compris le message.** A peine quelques heures après la sortie de Le Duff dans la presse, il **réaffirme son soutien sans faille au projet** et reprend la « fable » de l'emploi, chère à Le Duff, en essayant d'escamoter le problème de l'eau potable.⁵ A cette fin, il prétend que celle-ci se substituera à celle précédemment consommée par l'abattoir parti à Vitré, affirmation fautive comme nous l'avons déjà maintes fois expliqué ailleurs.^{5,23} Enfin, il dénonce ceux qui viseraient « l'effondrement de l'agro-alimentaire » (il parle ici du modèle ultra-productiviste en vigueur en Bretagne), les met en garde contre le risque de désindustrialisation et du risque majeur pour la sécurité alimentaire qui pourraient résulter de leurs agissements. Le ton est

¹⁷ Voir : « Il faut que les enquêtes publiques aient le pouvoir d'interrompre les projets d'aménagement » par T. Sardier, Libération (8/11/22).

¹⁸ Notamment par l'OFB et le SAGE-vilaine (pour plus de détails, voir nos Lettres Ouvertes N° 6 et 7 disponibles sur notre site internet).

¹⁹ A savoir : La Nature en Ville, Eau et Rivières de Bretagne, Bretagne Vivante, Confédération Paysanne.

²⁰ Voir communiqué de Bretagne Vivante : <https://www.bretagne-vivante.org/Actualites/Usine-Bridor-a-Liffre-Non-Issociations-environnementales-ne-defendent-pas-une-ideologie-mais-l-interet-general>.

²¹ Voir communiqué d'Eau et Rivières de Bretagne : https://www.eau-et-rivieres.org/recours_bridor?fbclid=IwAR1mk47U-Wxvn59KuntgscBuSvQz1f1yed5FwXVNdM5hcJNsid8xB2EVJII.

²² « A Liffré, « l'usine Bridor, on n'en parle pas trop », article anonyme, Ouest-France (6/11/22). A noter que le caractère non local d'une partie des opposants au projet dénoncé par plusieurs habitants interviewés dans cet article n'est pas recevable, car le problème de la pollution de l'eau, de l'air et de la quantité d'eau consommée par le projet impactera toute l'Ille-et-Vilaine.

²³ Voir observations adressées à la commission d'enquête, dans le cadre de l'enquête publique sur les demandes d'autorisation environnementale et de permis de construire en vue de construire et d'exploiter une usine de fabrication de pains et viennoiseries sur la commune de Liffré, CoLÈRE (23/3/22).

donné ! Comme si une usine d'alimentation qui destine 100 % de ses produits à l'export pouvait avoir une incidence locale sur celle-ci ! Laquelle, sinon celle de générer des nuisances irréversibles et majeures pour l'environnement et de mettre en tension l'approvisionnement en eau potable pour les habitants de son bassin versant, comme ce sera le cas présentement avec *Bridor-3* ? Peu après, Guillaume Bégué, **le maire de Liffré, s'exprimera à peu près dans les mêmes termes** et finira par revenir à une lubie qui lui est chère ; celle d'un « petit groupe d'opposants » essayant d'imposer son diktat à une majorité de citoyens « gagnés » au projet.^{24,25} Pourtant, s'il était si convaincu de l'existence d'une telle majorité en faveur du projet, pourquoi n'a-t-il jamais voulu organiser un référendum sur ce sujet, comme nous le demandions ?²⁶ Lors de cette interview, il essaiera aussi de mettre en avant l'évolution positive du projet, due, d'une part aux efforts des élus qui auraient refusé de céder un terrain de plus de 21 ha pour cette usine, et d'autre part au groupe Le Duff, qui grâce aux progrès technologiques réalisés, aurait diminué son besoin en eau potable de moitié, passant de 300 000 m³/an à 187 000 m³/an. Ces deux assertions sont fausses. Il est de notoriété publique que la commune de Liffré ne disposait plus que d'un quota maximum de 21 ha de terres agricoles à artificialiser à l'arrivée du projet (rendu effectif à *Sévailles-2* par une modification idoine du PLU),²⁷ et que la consommation initialement demandée par le groupe *Le Duff* était de 200 000 m³/an et non pas de 300 000 m³/an.²⁸ Comme il semblait clair que ces arguments seraient bien vite battus en brèche, il fallait trouver mieux pour essayer de convaincre l'opinion. Dans ce but, **les élus de Liffré-Cormier Communauté, se réunissaient** le mardi 15 novembre dernier, décidaient de s'engager plus résolument vers la transition écologique et favoriser l'emploi local.²⁹ C'était aussi pour **M. Stéphane Piquet**, président de la communauté de communes, l'occasion de rappeler que, **sans investissement industriel, les impôts locaux allaient fatalement augmenter pour les habitants...** Bref, **au bilan : davantage de « green-washing » et un chantage aux impôts locaux à peine voilé !** Cette obstination de ces élus locaux à soutenir ce projet écocide par tous les moyens possibles reste incompréhensible pour nous,³⁰ car elle les met en porte-à-faux avec tous leurs engagements environnementaux au prétexte de fournir une offre d'emplois qui ne répond pas à un besoin local⁵ et ceci en bradant les dernières surfaces disponibles à Liffré.²⁷ Au regard du réchauffement climatique, ce comportement, qui ferme les portes à toute possibilité d'emplois tournés vers l'avenir, les discrédite sur leur volonté de vouloir préparer un futur résilient pour la population bretonne.

Quel message retenir de tout cela ? D'abord que le prétendu « coup de gueule » de Louis Le Duff est avant tout un moyen de rappeler ses alliés à l'ordre, tout en se « victimisant » quelque peu. **En aucun cas il ne faudrait l'interpréter comme un abandon du projet *Bridor-3*.** Même s'il se dit « préoccupé » du bien-être de ses ouvriers en raison de la demande accrue pour ses produits, **plus que jamais, son objectif est d'augmenter ses bénéficiaires et donc sa production.** Bien évidemment, ce n'est pas la philanthropie qui l'anime mais plutôt l'appât du gain, car dans un cas où la demande augmente, le moyen le plus sûr pour un chef d'entreprise

²⁴ Voir : « Projet Bridor à Liffré. Un coup de pression du groupe Le Duff » France 3 Bretagne, par S. Breton (9/11/2022).

²⁵ Voir notre communiqué « Dossier Bridor : même Guillaume Bégué progresse » du 10/11/22 (sur notre site internet).

²⁶ Voir : « Des habitants réclament un référendum sur Bridor » par K. Cheronneix, Ouest France (30/11/21).

²⁷ D'après le schéma de cohérence territoriale (SCoT) ; voir à ce propos l'avis délibéré n° 2021-008740 du 06-05-21 sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Liffré (35) pour l'ouverture à l'urbanisation du secteur d'activités de Sévailles-2, Mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne (p. 8/11).

²⁸ Voir le document de concertation (31-07-2020) fourni lors de la concertation publique de la CNDP (p. 53/75).

²⁹ « A Liffré-Cormier communauté, les communes investissent dans des développements durables », anonyme, Ouest-France (18/11/22).

³⁰ Des exemples de maires s'opposant à des projets écocides sur leur commune existent pourtant, voir : « Arnaud Svrcek, le maire de village qui se bat contre une multinationale », 7/9.30 de France Inter (27/11/22), podcast disponible sur notre site.

de « soigner » ses ouvriers serait d'augmenter ses prix jusqu'à ce que la demande corresponde à l'offre et ensuite de partager avec eux les bénéfices supplémentaires ainsi réalisés sans surcroît de travail. Or, ce n'est manifestement pas l'orientation choisie... Pourtant, la planète ne se porterait que mieux d'une telle décision ! Dans ce débat, nous semble également clair que **le MEDEF, emprisonné dans des logiques financières à court terme, ne prend pas en compte la mesure des enjeux liés au réchauffement climatique** en Bretagne,⁷ région où il va falloir impérativement reconquérir la qualité de l'eau et s'organiser afin de mieux maîtriser son partage équitable entre tous.⁶ A cet égard, **il est notable que le cas de Bridor-Liffré représente, à lui tout seul, l'ensemble des enjeux environnementaux que notre région va devoir appréhender dans les années à venir** pour pouvoir espérer affronter le futur dans les meilleures conditions. C'est précisément ce qui fait de ce projet indéfendable tout un symbole, pour les uns comme pour les autres, d'où l'orientation extrêmement politique qu'a pris la situation récemment. Sous la houlette du lobby agro-alimentaire (ABEA),³ **le MEDEF a déclenché en réponse à nos manifestations une campagne médiatique mensongère** où les opposants à ce projet sont violemment attaqués et critiqués,¹⁰ traités d'être, soit des activistes écologistes qui ne résideraient même pas à Liffré, soit une minorité bourgeoise irresponsable qui ne valorise pas le travail et voudrait faire fuir les entrepreneurs ; tout ceci au grand dam de la population de LCC qui attendrait la réalisation de ce projet avec impatience. A ce propos, **nous regrettons qu'un certain nombre d'élus politiques locaux** qui feignent de voir en Le Duff un acteur économique et social quasi-désintéressé, indispensable à l'organisation du territoire, **se prêtent à cette argumentation simpliste**. Tout ceci afin d'essayer de gagner la population au projet le plus rapidement possible, **plutôt que de poser les vraies questions sur l'organisation désirable du territoire** qu'il conviendrait de mettre en place **pour affronter le réchauffement climatique** au mieux. Cependant, en dépit de l'asymétrie des moyens engagés **dans cette controverse** médiatique, force est de constater que **nous sommes rejoints par de plus en plus d'habitants** du territoire depuis le début de notre opposition. Tous les jours, **nous sommes soutenus par davantage d'acteurs associatifs ou politiques compétents dans divers domaines**.¹ Nous attendons maintenant que notre opposition grossisse suffisamment pour forcer ces décideurs politiques locaux à envisager d'autres solutions que *Bridor-3* à Liffré, afin de garantir un futur plus serein à notre territoire. Contrairement aux affirmations d'une certaine presse et comme nous l'avons récemment montré par ailleurs,^{5,6,7,31,32} **il n'est pas nécessaire d'être un « ultra » de l'écologie pour s'opposer à ce projet très impactant au plan environnemental, il suffit juste d'être « raisonnable » et préoccupé par l'avenir**. Dans le but de poursuivre notre combat en ce sens, en plus de nos arguments, **nous ferons donc tout pour fournir à nos concitoyens cet ingrédient indispensable mais néanmoins de plus en plus rare de nos jours : le temps nécessaire à la réflexion !** Avec nous, dites stop aux projets climaticides, inutiles et imposés, comme *Bridor-3* à Liffré !

CoLERE : Comité Local pour l'Environnement et la Résilience Ecologique.

Pour nous contacter : colere.liffecormier@protonmail.com

Pour nous suivre : <https://colere-liffrecormier.org>

<https://twitter.com/ColereLiffreCor> & <https://www.facebook.com/ColereLiffreCor>

Dons en ligne³³ : <https://www.helloasso.com/associations/la-nature-en-ville/formulaires/5>.

³¹ Déclaration de CoLERE lue à *Sévailles-2* lors de la visite de M. Tondelier (EELV), le 25/11/22 (voir notre site internet).

³² Voir : « Liffré. Marine Tondelier, candidate à la présidence d'EELV, en visite sur le site de l'usine Bridor » par J. Ventouillac, Ouest-France (25/11/22).

³³ Ces dons nominatifs effectués en ligne sont défiscalisables. Un don peut également être fait en espèces ou par chèque bancaire, adressé à *La nature en ville*, et envoyé à l'adresse de cette association (*La nature en ville*, 5 Rue Eugène Quinton, 35200 Rennes).